



HAL
open science

La Maison de Jeunes de Hay Mohammadi : Microhistoire d'un espace participatif

Yasmine Berriane

► **To cite this version:**

Yasmine Berriane. La Maison de Jeunes de Hay Mohammadi : Microhistoire d'un espace participatif. Mohammed Kenbib. Pour une Maison de l'Histoire du Maroc, Académie du Royaume du Maroc, pp.327-345., 2020. hal-03149629

HAL Id: hal-03149629

<https://hal.science/hal-03149629>

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Maison de Jeunes de Hay Mohammadi :

Microhistoire d'un espace participatif

Yasmine Berriane

yasmine_berriane@yahoo.de

« A l'époque, on ne parlait pas vraiment d'associations. On n'utilisait pas vraiment ce mot. Ce n'est que récemment que les associations de quartier que tu vois aujourd'hui ont pris de l'ampleur. Avant, on parlait surtout de Maisons de Jeunes¹. »

Les Maisons de Jeunes (*Dâr/Diôur ach-chabâb*) sont des établissements publics qui relèvent du ministère de la Jeunesse et des Sports. Dirigées par un fonctionnaire rattaché à ce ministère, elles hébergent des clubs et des associations représentées au sein d'un Conseil de la Maison² impliqué dans la gestion de l'établissement. Ces organisations proposent des activités culturelles et sportives destinées surtout (mais pas seulement) à la catégorie des « jeunes »³. Hérités de la période du protectorat, ces établissements affichent, aujourd'hui, une image très mitigée : tantôt ce sont des espaces producteurs de militants, d'artistes et de sportifs, tantôt des établissements en « faillite⁴ », dégradés, délaissés par les autorités publiques et boudés par la population.

Par ailleurs - et bien que nombre d'auteurs leur attribuent un rôle central dans la socialisation et la production des élites associatives actuelles⁵ - elles n'ont jamais fait l'objet d'une

¹ Khadija (41 ans) est active dans la maison de jeunes de Hay Mohammadi depuis l'adolescence. En 1998, elle y crée un club qu'elle transforme, en 2004, en association de développement social (*Entretien, novembre 2006*).

² Le Conseil de la Maison de Jeunes est une instance de consultation censée contribuer à la gestion de l'établissement. Cette instance est notamment composée du directeur de la Maison et de représentants élus des associations et des clubs domiciliés dans l'établissement.

³ Pour plus d'informations concernant les missions officielles de ces établissements voir : <http://www.mjs.gov.ma/jeunesse/jeunesse/maison-jeunes>. Parmi les autres catégories représentées on trouve, par exemple, celle des « femmes ».

⁴ Samie Amal, « Les maisons de jeunes au Maroc. Faillite d'un projet », *Maroc Hebdo*, nr.257, 18-24 janvier 1997.

⁵ Voir par exemple Tozy Mohamed, « Les associations à vocation politique », in ROQUE, Maria-Angels (dir.), *La société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement*, 2004, Paris: Publisud/IEMed/Sochepress, p.102 ; Bennani-Chraïbi Mounia, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca.

recherche approfondie⁶. Or une étude socio-historique de ces établissements peut s'avérer très riche en enseignements et nous informer sur les transformations qui touchent à de multiples processus d'actualité.

A un niveau microsocial, l'étude des Maisons de Jeunes peut nous informer, par exemple, sur la transformation des modalités de fonctionnement d'espaces qui, tout en relevant de l'Etat, sont animés et investis par une multitude d'acteurs non gouvernementaux. Cet aspect est d'autant plus intéressant qu'on assiste, aujourd'hui, à l'augmentation d'établissements semblables (les Maisons du Citoyen, les centres sociaux polyvalents ou encore les foyers féminins par exemple) financés par des fonds publics et mis à la disposition d'associations qui fournissent à la population des services économiques et sociaux de base. Au niveau méso social, l'étude de ces espaces peut nous renseigner sur les mutations qu'a connues, au fil du temps, la vie associative et politique des quartiers, villes ou villages dans lesquels ils se situent. Enfin, et par un autre déplacement d'échelle, l'étude des Maisons de Jeunes peut également nous aider à saisir, au niveau macro social, les transformations des politiques de jeunesse ainsi que les multiples processus qui ont contribué à produire ce qui est aujourd'hui communément appelé la « société civile »⁷.

Afin de présenter quelques premières pistes d'analyse permettant d'illustrer ces différents points, je partirai, dans la présente contribution, des grandes phases qui ont marqué l'histoire d'une Maison de Jeunes en particulier : celle de Hay Mohammadi, quartier casablancais situé à la périphérie de la ville. Cet établissement fait partie des Maisons de Jeunes historiques de la ville à avoir joué un rôle politique et social important ; et ce notamment durant la période qui s'étend des années 1960 aux années 1980⁸. Quelles sont les principales phases de son histoire ? Que nous apprennent-elles sur les transformations sociopolitiques au Maroc ?

Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier», in Chraïbi/Filleule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Presses de Sciences Po, 2003, p.348 ; Berriane Yasmine, *La féminisation des associations locales au Maroc : vers une reconfiguration des rapports de pouvoir?*, Thèse en science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2011, p.157-161.

⁶ Mis à part des travaux relevant de la littérature grise produite par des associations. Voir par exemple *Dâr ash-Shabâb wa as'ilat al-mujtama' al madani bi-l-maghrib*, Manshûrât ash-Shu'la, 2006.

⁷ Mot-valise, polysémique et normatif, la notion de « société civile » est difficile à manier comme outil d'analyse. Le présent travail s'inscrit dans la lignée des travaux qui se donnent comme objectif d'ouvrir cette boîte noire et d'en mettre en évidence les composantes et mécanismes de fonctionnement. Pour cela je fais aussi le choix de mettre cette notion entre guillemets.

⁸ Aujourd'hui, Casablanca compte 42 Maisons de Jeunes. Parmi les autres établissements historiques ayant joué un tel rôle on compte notamment la Maison de Jeunes de Bouchentouf, celle de Derb Ghellaf ou encore celle du quartier Bourgogne.

Je précise que le contenu de cette contribution repose sur un travail de recherche récemment amorcé⁹. Le corpus qui est en cours de constitution se compose, pour l'instant, de récits de personnes ayant fréquenté la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi à un moment ou à un autre de leur trajectoire, d'informations retrouvées dans la presse (tant coloniale que contemporaine) et de données rassemblées dans la littérature secondaire.

La Maison de Jeunes de Hay Mohammadi : un héritage colonial

La Maison de Jeunes de Hay Mohammadi a été créée durant les années 1950, pendant le Protectorat. Sa création s'inscrit dans le cadre d'un large projet urbanistique qui visait à éradiquer les bidonvilles et à adapter l'espace urbain à l'immigration massive de populations venues des campagnes pour chercher du travail à Casablanca. Dans le cadre de ce projet, le bidonville des Carrières Centrales devait laisser place à une cité ouvrière composée de plusieurs blocs d'habitations et équipée d'une infrastructure éducative, culturelle, sportive et socio médicale¹⁰. La Maison de Jeunes fait partie de cet équipement de base.

En France, les Maisons de Jeunes ont vu le jour pendant la première moitié des années 1940. Durant cette époque, le régime de Vichy avait mis en place, «dans le droit fil de son projet de reconstruction, de rénovation et de Révolution nationale, (...) une politique de la jeunesse qui passe par trois dispositifs essentiels : les écoles de cadres ou de chefs, les chantiers de jeunesse et les Maisons des Jeunes »¹¹. Après la Libération, ces établissements sont repris en main par la République des Jeunes¹² chargée par l'Etat d'agir comme organe fédérateur national des Maisons de Jeunes. C'est vers cette même époque, que le Service de la Jeunesse et des Sports du Maroc est sollicité par les sections locales des mouvements de Jeunesse de France qui demandent la « création de centres de réunions (...) où seront rassemblés les moyens en locaux et en matériel, propres à satisfaire aux désirs de toute la jeunesse :

⁹ Il s'agit d'un travail en cours financé par le Ministère Fédéral Allemand pour la Formation et la Recherche (BMBF) et réalisé au sein du Zentrum Moderner Orient (Berlin).

¹⁰ Conformément aux normes de « la ville fonctionnelle » qui primaient à cette époque, cette cité ouvrière devait non seulement offrir des logements mais également des infrastructures sanitaires, éducatives et culturelles. Ainsi, la Maison fait partie d'un complexe plus grand comportant deux écoles, un terrain de sport, un dispensaire et un cinéma.

¹¹ Maurel Christian, *Les maisons des jeunes et de la culture en France depuis la libération. Genèse et enjeux*, Thèse de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Marseille, 1992, p.182.

¹² La République des Jeunes est une association fédérative créée en 1944. Elle est composée de représentants de mouvements de jeunesse et de mouvements de résistance. Pour plus de détails voir, Maurel, 1992, p.209-225

bibliothèques, salle de fêtes, salles de jeux, journaux, salles de conférences, cinéma, etc. ainsi que les organismes d'administration des mouvements ou associations de jeunesse.¹³ ».

Les informations dont nous disposons ne permettent pas de donner une date exacte pour la construction de la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi mais ils nous amènent toutefois à questionner la date la plus souvent citée durant les entretiens. La plupart de mes interlocuteurs citent en effet 1953 comme date de construction et de mise en route des activités de cet établissement, liant sa création aux émeutes qui ont secoués le quartier en 1952. Or, selon les documents rassemblés par Najib Taqi, Maurice Papon (secrétaire général du protectorat entre 1954 et 1955) mentionnait dans un discours adressé, en 1954, à la Section française du Conseil du Gouvernement qu'il était prévu de construire, pour la Cité des Carrières Centrales, « un centre de jeunesse qui servira de lieu de loisirs éducatifs »¹⁴. Par ailleurs, et selon une annonce légale et judiciaire de la Direction de l'Instruction Publique et du Service de la Jeunesse et des Sports datant du mois d'août 1955, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour les travaux de construction de la Maison de Jeunes des Carrières Centrales allait avoir lieu le 14 septembre 1955¹⁵. Bien qu'il soit fort probable que les émeutes de 1952 aient effectivement joué un rôle central dans la création d'un tel établissement aux Carrières Centrales, il est fort improbable que la construction effective ait eu lieu avant la fin de l'année 1955.

Si la date de construction de cet établissement est importante, c'est parce que nombre de récits rassemblés attribuent à la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi un rôle important dans le développement du mouvement nationaliste local. Cet espace aurait notamment servi de lieu de rencontre pour des militants de ce mouvement et comme espace leur permettant de préparer des représentations théâtrales diffusant un discours nationaliste. La Maison de Jeunes n'ayant pas pu être construite avant la fin de l'année 1955, il semble peu vraisemblable que cet établissement ait réellement pu jouer un tel rôle avant l'Indépendance.

Comment interpréter, alors, les récits qui décrivent la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi comme lieu de rencontre du mouvement nationaliste local ? S'agit-il d'une projection de l'histoire du quartier¹⁶ sur l'histoire de cet établissement ? Ou bien de références à un autre établissement qui aurait existé avant l'actuelle Maison de Jeunes ? Dès 1951, le Service de la

¹³ Extrait du *Bulletin de quinzaine du Service de la Jeunesse et des Sports*, 10 mars 1946, Nr.11, Rabat, p.3-4.

¹⁴ Taqi Najib, *Jawânb min dhâkirat Karyân Sânrâl – al-Hayy al-Muhammadi bi-d-Dâr al-Baydâ' fi-l-qarn al-'ishrîn. Muhâwala fi at-tawtiq*, Casablanca : Casamémoire, 2012, p.124.

¹⁵ *ibid.*, 132.

¹⁶ Je rappelle ici que les Carrières Centrales ont été le théâtre de violents affrontements contre le régime du Protectorat.

Jeunesse et des Sports ouvre, en effet, à quelques pas de l'actuel emplacement de la Maison de Jeunes, un Foyer Social consacré à l'encadrement de jeunes délinquants. Cet établissement dirigé par Franc Gaignières (un fonctionnaire de ce service) comportait – entre autres - une école foraine, un bureau de placement, un restaurant populaire et le siège de l'équipe sportive du quartier¹⁷.

Par ailleurs, et si on en croit la presse de l'époque, certaines activités qu'encadrait alors le Service de la Jeunesse et des Sports tendaient à offrir des arènes d'expression à des groupes dissidents. C'était notamment le cas des activités des troupes de théâtre qui étaient encadrées par les conseillers culturels de ce Service¹⁸. Le théâtre a effectivement connu un certain essor à partir de la fin des années 1940 avec l'augmentation de troupes d'amateurs marocains présentant des pièces en arabe qui avaient « souvent l'allure d'une petite manifestation nationaliste, soit que le texte lui-même prêtât, soit que des chants, des ventes d'insignes ou d'autres hors-d'œuvres l'y ajoutassent¹⁹ ». Dans un contexte où seuls les ressortissants français avaient le droit de créer des associations, les établissements dirigés par le Service de la Jeunesse et des Sports représentaient-ils des espaces alternatifs de rencontre et de mobilisation du mouvement nationaliste? Cette question est d'autant plus intéressante, que la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi joua un rôle très semblable, après l'Indépendance, pour les militants de l'opposition.

Les années de plombs : la Maison de Jeunes comme espace « licite » d'engagement politique et social ?

Avec l'Indépendance, les centres construits par l'administration française passent sous la tutelle du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (devenu, plus tard, ministère).

« C'était le début de l'Indépendance. (...) Nous nous retrouvions entre jeunes. Nous y faisons des réunions. Il y avait une bibliothèque qui était très bien. On pouvait y trouver beaucoup de livres. Lire. Débattre. On était dans des clubs. C'était très modeste mais, à cette époque, tout ça était tout nouveau pour nous.²⁰ »

¹⁷ Pour plus de détails voir Taqi Najib, *Jawânb min dhâkirat ...* op.cit., p.127-130.

¹⁸ Hantzberg Robert, « En profondeur et en extension. Le Service de la Jeunesse et des Sports exerce une bienfaisante action », *La Vigie Marocaine*, 2 juillet 1953, p.2.

¹⁹ André Adam, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Tome II, 1968, p.523

²⁰ Abdallah, a fréquenté la Maison de Jeunes dès le début des années 1960. En tant que membre d'une organisation clandestine d'extrême gauche, il est contraint de fuir le pays durant les années 1970 (*Entretien, mai 2012*). Je précise que pour garantir l'anonymat de mes interlocuteurs, j'ai choisis ici des noms fictifs.

Entre les années 1960 et les années 1980, les personnes interrogées s'accordent à parler des « années de gloire » de la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi. Conformément aux conceptions développementalistes alors en vogue, l'Etat marocain adopte durant cette période une politique volontariste visant à renforcer et à généraliser le système d'enseignement. Dans ce contexte, les Maisons de Jeunes fonctionnent comme des pendants à l'école, proposant des cours de soutien, des formations professionnelles, des cours de musique et de chant, des ateliers de théâtre et des entraînements sportifs.

« La Maison était liée à l'école. (...) Je te parle des années 1970. (...) Quand tu sortais de l'école, l'instituteur t'amenait ici. Tu faisais des activités et ensuite il t'emmenait là bas faire du sport. Il n'y avait pas d'interruption. De l'école à la Maison de Jeunes au terrain de sport. L'élève n'avait pas de moment de vide. Dès qu'il sortait de l'école, il se retrouvait à la Maison de Jeunes.²¹ »

A Hay Mohammadi, les équipes chargées de la gestion administrative et pédagogique comptaient alors plusieurs fonctionnaires (un directeur et des moniteurs) ainsi que des bénévoles (étudiants, enseignants, ouvriers) prenant en charge l'animation de clubs.

« Il y avait un monsieur qui s'appelait Thami Jamraqân. Il faisait partie des rares personnes à faire du théâtre à Casablanca. (...) C'était un fils du quartier (...) Il montait des pièces de théâtre. C'est lui qui choisissait les acteurs. Il se chargeait de tout le travail. Du début à la fin. (...) Il travaillait dans une usine je crois. A 16h, lorsqu'il sortait du travail, il venait à la Maison de Jeunes. (...) De cette salle-là sont sortis beaucoup de sportifs. (...) Il y avait un monsieur qui faisait de la lutte. La lutte comme les gladiateurs. Pendant la journée, il faisait des beignets (*sfenj*) et le soir il venait faire de la lutte. Il a formé beaucoup de personnes. (...) Il y a aussi Zrougi. C'est lui qui a formé tous ces boxeurs. Il était couturier de profession, couturier pour femmes. La journée il cousait des robes pour les femmes et le soir il entraînait les boxeurs.²² »

« Il y avait beaucoup d'élèves et d'étudiants. C'était à cause des cours de soutien scolaire. Les jeunes qui devaient passer le baccalauréat venaient avant l'examen et tu les aidais. Gratuitement. Que ceux qui veulent venir étudier, viennent étudier. Des étudiants et des enseignants se portaient volontaires pour le faire.²³ »

Cette période s'est distinguée par une importante production au niveau artistique, littéraire et sportif qui s'est traduite par l'émergence de plusieurs groupes de musique, d'écrivains, de comédiens et de sportifs qui s'imposeront par la suite sur la scène artistique et sportive du pays²⁴. Mais cette période se distingue également par une certaine effervescence politique au sein des Maisons de Jeunes.

²¹ Samir, 56 ans, instituteur, a fréquenté la maison de jeunes de Hay Mohammadi dès les années 1960 en tant qu'élève avant de s'engager de manière plus intensive, durant les années 1970 et 1980, en tant que membre d'un club littéraire puis d'une association socioculturelle (*Entretien, mai 2012*).

²² Idem.

²³ Abdallah (voir note plus haut).

²⁴ Parmi les troupes les plus connues on compte les *Nass El Ghiwan*, *Lemchâheb* et *Tagâdda*.

Des années 1960 aux années 1980, les conflits qui opposent la monarchie et les mouvements politiques de l'opposition contribuent peu à peu à verrouiller les voies d'expression et d'action politique. En 1973, la réforme de la législation réglementant les libertés publiques s'accompagne d'un renforcement du contrôle des associations par l'Etat. La même année, l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) est dissoute. Dans ce contexte, les Maisons de Jeunes font partie des rares espaces « licites » (car reconnus et contrôlés par l'Etat) d'action sociale et politique.

Ces établissements ont en effet l'avantage d'offrir un type d'organisations pouvant faire office d'alternative aux associations contrôlées par l'Etat : les clubs placés sous le contrôle du directeur de l'établissement²⁵.

« A cette époque, si tu voulais avoir une association tu devais soit être proche du Pouvoir et que le Pouvoir t'accepte (...) ou alors tu avais un club. Dans ce cas, c'est que le directeur [de la Maison de Jeunes] t'acceptait. Donc, il n'y avait pas de problèmes. Quant à celui qui voulait créer une association, il était contrôlé. On l'appelait. On l'interrogeait tous les jours jusqu'au jour où il se dit : « Ce n'est pas la peine. Que faire d'une association où il n'y a que des interrogatoires ? » (...) Si tu veux t'engager dans une association, alors tu dois savoir que le *mqaddem* va te suivre, le *cheikh*, le *qayd*²⁶. Tout l'Intérieur te suit. ²⁷»

« Avant, quand tu voulais proposer une activité artistique par exemple et que tu allais voir le directeur de la Maison de jeunes, il te disait de faire un club. Si tu montrais le moindre intérêt, il ne te lâchait plus. Alors les clubs sont devenus très nombreux.²⁸ »

C'est ainsi que les Maisons de jeunes deviennent aussi des espaces où, à partir des années 1970, l'opposition politique se retire dans la clandestinité, investissant notamment des clubs culturels (dédiés au théâtre et au cinéma par exemple) devenus des lieux privilégiés d'expression politique et d'animation du domaine culturel dans le pays²⁹.

« Tu sais comment étaient les années 1970. Les partis étaient opprimés à l'époque. Certains même interdits. Donc l'alternative était le culturel, l'éducatif. Tu faisais passer les messages que tu voulais aux jeunes à travers l'animation.³⁰ »

²⁵ En relevant directement de la Maison de jeunes, les clubs sont moins indépendants que les associations mais ils présentent l'avantage de ne pas être soumis au laborieux processus administratif nécessaire à la déclaration de ces dernières auprès des autorités publiques. En dirigeant des clubs, les acteurs non gouvernementaux peuvent donc utiliser l'espace et l'infrastructure de la Maison à la seule condition d'obtenir, au préalable, l'accord du directeur de l'établissement.

²⁶ Les *mqaddem*, *cheikh* et *qayd* sont des agents d'autorité au niveau local.

²⁷ Samir (voir note plus haut).

²⁸ Omar, 41 ans, fréquente la Maison de jeunes de Hay Mohammadi depuis son enfance (club de théâtre). Président d'une association d'arts plastiques et membre actif de la Jeunesse Istiqlalienne. (*Entretien, mai 2012*)

²⁹ Tozy Mohamed. « Les associations à vocation politique », in Roque Maria-Angeles *et al.*, *La société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement*, 2004, Paris : Publisud, p.102.

³⁰ Latefa, 58 ans, s'engage dans la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi à partir de la fin des années 1970 en tant que militante politique de gauche et en tant que membre d'une association socioculturelle.

Par extension, les Maisons de jeunes peuvent aussi être envisagées comme des espaces de socialisation et de politisation qui ont contribué à l'émergence d'une partie des leaders de l'actuelle « société civile » marocaine.

Précisons que malgré la prédominance des clubs durant cette période, on compte aussi un nombre croissant d'associations. Au fil du temps, certaines d'entre elles vont même acquérir un statut national. C'est le cas, par exemple, de l'association *Chouala* qui voit le jour en 1975 au sein de la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi. Cette organisation propose différents types d'activités dont les cours de soutien, les activités culturelles et les colonies de vacances. En 1980, la *Chouala* se transforme en association nationale qui dispose, aujourd'hui, d'un grand nombre de sections locales. Depuis sa création, cette organisation a surtout été dirigée par des acteurs proches (voire des membres actifs) de l'Union Socialiste des Forces populaires (USFP). Cette organisation ne représente pas une exception dans la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi. D'autres associations proches de partis politiques (comme l'Istiqlal ou encore le PPS) s'y sont également développées. Cette tendance permet de retracer les liens étroits qui liaient (et lient toujours) la sphère associative à la sphère partisane.

Mais, tout en étant des espaces licites de rencontre et d'engagement social, les Maisons de Jeunes étaient également des espaces régulés par les autorités publiques (et ce surtout depuis les années 1970). Ainsi, l'exemple de la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi permet d'illustrer les modalités directes comme indirectes de contrôle et de filtrage utilisées.

« [Durant les années 1960], c'était un espace ouvert. Les gens qui animaient les clubs étaient connus [des responsables] mais à part ça, c'était ouvert à toutes personnes désirant participer aux activités du club. (...) Il n'y avait pas de contrôle (...) Ce n'est que dans les années 1970 que le contrôle a commencé. Pourquoi le contrôle ? Parce qu'ils se sont rendus compte que certaines publications, certains écrits interdits arrivaient jusqu'aux associations de la Maison. (...) Alors c'est devenu difficile : « Non tu ne rentreras pas. Qui es-tu toi ? » Qui rentre, qui ne rentre pas. Quand quelqu'un voulait créer une association, on ne lui donnait pas le papier nécessaire pour qu'il puisse utiliser l'adresse de la Maison de Jeunes. On lui disait : tout est plein. (...) Quand tu veux organiser une activité et que tu veux une salle, ils te disent qu'il n'y en a pas ou que tu dois d'abord chercher l'autorisation auprès de la préfecture. A la préfecture on te dit qu'il faut d'abord l'autorisation de l'endroit où va avoir lieu l'activité. Tu passes ton temps à aller et revenir. A la fin, tu décides d'arrêter.³¹ »

Aux tensions opposant les acteurs non gouvernementaux à l'administration de l'établissement s'ajoutaient les conflits entre les membres des différentes organisations nuancant et questionnant par là les interprétations qui font de la « société civile » une catégorie homogène formant un bloc unis contre l'Etat. Durant les années 1970, d'importantes tensions opposent

³¹ Abdallah (voir note plus haut).

en effet les représentants de clubs et d'associations proches des mouvements de gauche (les nouveaux venus) et ceux en faveur d'une préservation du statut quo (les établis) ; reflétant par là les tensions qui traversaient alors l'ensemble du pays. Ces conflits de nature idéologique se cristallisent autour de la question de la répartition de l'espace au sein de la Maison de Jeunes, aboutissant même à la détérioration de l'espace en question.

« Disons qu'il y avait un courant qui était conservateur (*mouhâfid*) dans la Maison de Jeunes. Qui voulait que certains avantages restent chez lui. Et de l'autre côté un courant qui poussait vers le changement des mentalités de la Maison de Jeunes ou bien les mentalités d'une manière générale. Ce conflit qui a commencé sous forme de conflits d'idées et devenu un conflit existentiel. Qui va rester dans la Maison de Jeunes ? (...) C'était comme si la Maison de Jeunes était un petit Maroc. (...) A cette époque la maison de Jeunes a été détruite (...) La Maison de Jeunes était quasiment en ruines. Il y avait du verre ici. Toute la façade que tu vois là était vitrée. Mais, à une époque, quand tu entrais ici, tu ne voyais que le verre brisé.³² »

Les divisions deviennent également apparentes lorsqu'on aborde la question de l'accès des femmes et des jeunes filles aux Maisons de Jeunes. Durant les années 1960, elles étaient quasiment absentes de celle de Hay Mohammadi.

« Il n'y avait pas de filles. En raison du milieu, en raison du fait que la fille ne doit pas faire de théâtre, ne doit pas rester dehors la nuit... Donc les rôles de femmes c'est nous les hommes qui les jouons³³ (...). Dans les années 1960, sur 40 ou 50 garçons, il y avait juste une fille. Et cette fille était souvent originaire d'un milieu artistique. Si elle venait d'une famille traditionnelle alors non.³⁴ »

Les filles se font plus nombreuses à partir des années 1970. Cette transformation s'explique notamment par le développement des colonies de vacances organisées par la Jeunesse et les Sports avec le soutien de cadres associatifs ayant suivi une formation dans ce domaine.

« Les filles ont commencé à venir lorsque le phénomène des colonies de vacances d'été a commencé. (...) Au début, les colonies de vacances étaient limitées aux garçons. Puis les filles ont aussi commencé à en bénéficier. Il y avait des filles dans les facultés, dans les universités. (...) Il y a eu la mixité, des classes avec des filles et des garçons (...) Alors c'est aussi passé aux autres établissements, dont ceux de la Jeunesse et des Sports. Pour pouvoir envoyer des filles, il fallait des femmes pour l'accompagnement. (...) S'ils veulent avoir des filles dans les colonies, il faut les former. Et où est-ce qu'ils vont faire ces formations ? Dans la Maison de Jeunes ! (...) C'est de cette manière que la Maison de Jeunes a commencé à accueillir aussi des filles.³⁵ »

Mais cette entrée ne s'est pas faite sans difficultés et obstacles, comme la nécessité de convaincre les familles des concernées.

³² Samir (voir note plus haut).

³³ Il s'agit ici des ateliers de théâtre.

³⁴ Rachid, 64 ans, instituteur à la retraite, fréquente la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi depuis les années 1960.

³⁵ Idem.

« Pour convaincre les familles, il fallait être digne de confiance, aller chez le père, lui dire : « elle est avec moi. Je vais la ramener à la maison. ». Les militants ont commencé à ramener leurs sœurs pour donner l'exemple.³⁶ »

Les modalités d'inclusion des femmes et des jeunes filles au sein des Maisons de Jeunes permettent de situer, dans le temps, le phénomène actuel de féminisation de la sphère associative au Maroc³⁷. Le contexte politique actuel a certainement contribué à faciliter (voire encourager) l'entrée des femmes dans le milieu associatif : tant les politiques de promotion des associations que la valorisation de la participation des femmes au sein de la sphère publique ont en effet joué un rôle central ici. Mais l'exemple des Maisons de Jeunes nous permet d'aller au delà de ces mesures pour envisager, aussi, les processus (de formation et de socialisation de jeunes filles par exemple) qui ont précédé ces dernières et qui ont également contribué à l'augmentation actuelle du nombre de représentantes d'association.

La deuxième moitié des années 1980 est marquée par le désinvestissement de l'Etat des Maisons de Jeunes. Selon mes interlocuteurs, les budgets et les effectifs en termes de personnel sont réduits, l'infrastructure des Maisons de Jeunes se détériore et ces établissements perdent peu à peu en attrait³⁸. Mes interlocuteurs s'accordent à y voir une stratégie menée par l'Etat pour marginaliser des établissements devenus des viviers de l'opposition politique. Mais il est fort probable que le programme d'ajustement structurel lancé en 1983 au Maroc sous l'égide de la Banque Mondiale et du FMI ait également joué un rôle central dans ces coupures de budget, les dépenses publiques ayant été réduites de manière drastique³⁹.

Les Maisons de Jeunes à l'ère néolibérale

Aujourd'hui, la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi porte toujours les signes de cette détérioration : l'équipement est très basique et souvent en mauvais état, la bibliothèque contient très peu de livres, etc. Mais l'aspect extérieur du bâtiment indique aussi que des efforts ont été entrepris pour améliorer l'apparence de l'établissement. Ces rénovations renvoient aux mesures mises en place, aujourd'hui, pour redynamiser et revaloriser les

³⁶ Latefa (voir note plus haut).

³⁷ Berriane Yasmine, *La féminisation des associations locales au Maroc : vers une reconfiguration des rapports de pouvoir?*, Thèse en science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2011.

³⁸ Samie Amal, « Les maisons de jeunes au Maroc. Faillite d'un projet », *Maoc Hebdo*, nr.257, 18-24 janvier 1997.

³⁹ Destremau Blandine, Signoles Pierre, « Le difficile ajustement d'économies différenciées en rapide mutation », in Gamblin André, *Maghreb Moyen-Orient Mutations, Dossiers et Images Économiques du Monde*, Paris : SEDES, 1995, Dossier 17, p.58-61.

Maisons de Jeunes dans le pays. Ce regain d'intérêt passe tant par l'action des représentants d'association impliqués dans la gestion et l'animation de ces établissements que par des programmes de développement financés par des organisations internationales⁴⁰ et des initiatives nationales de réhabilitation, de réorganisation et de restructuration des Maisons de Jeunes⁴¹.

Ces mesures sont sujettes aux orientations politiques du moment et peuvent varier d'un ministre à l'autre. De 2002 à 2007, sous la tutelle de Mohamed El Gahs (alors Secrétaire d'Etat de la Jeunesse), l'accent est mis sur le volet « Jeunesse » de ces établissements. En s'inscrivant dans une logique d'Etat providence œuvrant en faveur d'une généralisation par le haut de l'accès au savoir, au sport et au voyage, ce député de l'USFP lance un programme national visant à redynamiser et à réactiver les Maisons de Jeunes pour en faire des espaces qui «stimulent» les jeunes et les préservent «de la délinquance, du désespoir ou du fanatisme»⁴². Plusieurs programmes nationaux – touchant aussi les Maisons de Jeunes - sont lancés dans cette optique : les Forums de la jeunesse, les programmes "Sports pour Tous" et "Vacances pour Tous", les Universités Populaires et les Cafés littéraires. Cette politique connaît un revirement entre 2009 et 2011 lorsque l'accent passe du côté du « Sport » avec la nomination, comme ministre de la Jeunesse et des Sports, de Moncef Belkhayat qui défend une approche politique et économique libérale. Dans ce cadre, les Maisons de Jeunes sont appelées à contribuer à la modernisation et à l'amélioration des rendements sportifs dans le pays. Pour atteindre cet objectif, Belkhayat propose de faire des Maisons de Jeunes des espaces payants créés et gérés en collaboration avec des associations partenaires et des investisseurs privés qui ont les moyens d'offrir une infrastructure de qualité et des services compétitifs⁴³.

Afin d'augmenter le budget de fonctionnement de l'établissement, le Conseil de la Maison de Hay Mohammadi a lancé plusieurs initiatives pour générer des revenus mais ces projets ont

⁴⁰ Voir par exemple le programme des Nations Unies de redynamisation des maisons de jeunes et des foyers féminins. (URL : <http://www.un.org.ma/spip.php?rubrique6>). Le programme Jeunes à l'UNICEF qui prévoit d'équiper les maisons de jeunes en outils informatiques dans le cadre d'un partenariat signé en 2009 avec le ministère de la Jeunesse et des Sport (URL : http://www.unicef.org/morocco/french/adolescence_3335.html).

⁴¹ Voir par exemple Kantaoui Rajaa, « Un nouveau programme pour réhabiliter les maisons de jeunes », *Le Matin*, 21 janvier 2008 ; « Maisons de jeunes. Un espace de socialisation en quête d'adaptation aux nouveaux défis », *Le Matin*, 1 septembre 2009.

⁴² Et-Tayeb Houdaïfa, « Mohamed El Gahs, ministre peu ordinaire », *La Vie Economique*, 19 mars 2004 (URL : <http://www.lavieeco.com/news/portraits/mohamed-el-gahs-ministre-peu-ordinaire-6313.html>).

⁴³ Saâd Benmansour, « Moncef Belkhayat : Il faut faire du sport un business rentable », *La Vie Economique*, 28 septembre 2009. Cette initiative a rencontré une vive opposition de la part de représentants d'associations actives dans les maisons de jeunes. Cf. Abdelali Khallad, « Le ministre Belkhayat fustigé par la jeunesse marocaine. Quand le mercantilise prime sur les valeurs », www.libe.ma, 2 avril 2010.

du mal à prendre. L'établissement peine en effet à s'imposer face à la concurrence accrue de centres financés par des fonds publics et mis à la disposition d'associations qui y proposent des services économiques et sociaux de base (les Maisons du Citoyen, les Maisons de la Culture, les centres polyvalents créés dans le cadre de l'INDH, etc.). Avec l'augmentation de l'offre, le nombre de personnes fréquentant la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi aurait reculé de manière considérable. Les lourdeurs bureaucratiques, les conflits internes, le détachement des fonctionnaires chargés de gérer l'établissement, la prédominance des enjeux politiques sont autant de facteurs que mes interlocuteurs mettent en avant pour signifier que la Maison de Jeunes est un établissement qui peine à s'adapter au contexte actuel marqué par la professionnalisation de l'action associative devenue plus compétitive et par la diversification des sources de financement dont peuvent disposer ces dernières.

Alors que les Maisons de Jeunes étaient auparavant surtout animées par des clubs placés sous la tutelle du directeur de l'établissement, elles sont aujourd'hui surtout investies par des associations dont le nombre a nettement augmenté⁴⁴.

« Avant, on te disait de créer des clubs. Aujourd'hui on te dit de créer des associations. C'est la mode actuelle. Avant c'était les clubs. Il y a des personnes qui avaient un club pendant 10 ou 20 ans puis ils en ont fait une association.⁴⁵ »

Contrairement aux clubs, l'existence d'une association domiciliée au sein d'une Maison de Jeunes ne dépend pas directement de cet établissement. Les associations disposent de leur propre statut juridique qui repose sur la loi de 1958 réglementant les libertés publiques. Leur existence et activités ne dépendent pas de l'accord du directeur de l'établissement, ils peuvent recevoir des dons et des subventions et ouvrir un compte bancaire. Dans le contexte actuel marqué par la diversification des sources de financement et de subvention dont peuvent bénéficier les associations, ce statut a gagné en importance⁴⁶.

Si les associations bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre que les clubs, leur régularisation passe par un processus plus long et plus complexe que celui auquel sont soumis les clubs. Pour pouvoir bénéficier d'un statut légal, les membres dirigeants d'une association doivent en effet déclarer l'existence de cette dernière auprès de l'administration compétente la

⁴⁴ Aujourd'hui, la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi accueille officiellement près de 200 organisations. Mais, le plus souvent, il s'agit là d'associations qui utilisent l'établissement comme adresse (nécessaire à la régularisation de leur statut), sans utiliser cet espace pour leurs activités.

⁴⁵ Omar (voir note plus haut).

⁴⁶ Ce changement découle, entre autre, des modifications introduites, en 2002, dans la loi qui régule le droit des associations. Les associations peuvent dorénavant recevoir des subventions de la part d'organismes publics ou semi-publics, d'instances régionales, provinciales, locales ou même communales. Elles peuvent également bénéficier de l'aide du secteur privé sous forme de dons et de subventions en argent ou en nature.

plus proche. Or ce processus peut aussi être utilisé pour écarter – voir marginaliser et vulnérabiliser - les acteurs et organisations jugées non souhaitables. En conditionnant l'émission du récépissé attestant le dépôt du dossier de l'association aux résultats d'une enquête réalisée sur les membres du bureau exécutif de cette dernière, les agents d'autorité peuvent écarter les acteurs associatifs et organisations jugés suspects⁴⁷.

L'augmentation du nombre d'associations (aux dépens de celui des clubs) au sein de la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi renvoie donc à un double processus. D'un côté, elle reflète l'élargissement substantiel de la marge de manœuvre dont bénéficient, à l'ère néolibérale, les associations devenues les portes drapeaux des politiques de développement. D'un autre côté, le passage des clubs (supervisés par le directeur de l'établissement) aux associations (dont l'existence dépend de l'accord des agents d'autorité de la préfecture) indique aussi un renforcement du contrôle de l'action associative par l'Etat.

Conclusion :

Créée durant les années 1950, la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi a traversé plusieurs phases qui éclairent des processus ayant gagné en actualité et en importance aujourd'hui. A travers cette étude de cas, on voit émerger des institutions qui, tout en étant placées sous la tutelle de l'Etat, peuvent fonctionner comme des espaces alternatifs de rencontre et d'expression. Cette observation pousse à nuancer l'idée selon laquelle la tutelle s'accompagnerait toujours d'un contrôle complet par le haut. L'histoire récente de l'établissement illustre en particulier les multiples interactions (cooptation, négociation, contournement, modes indirectes de contrôle etc.) qui liaient et lient encore aujourd'hui les acteurs non gouvernementaux aux représentants de l'Etat. Une thématique d'autant plus intéressante, qu'elle se situe, aujourd'hui, au cœur des réflexions autour des nouveaux modes de gouvernance et de délégation des pouvoirs.

Le reconstitution de l'histoire d'établissements semblables à la Maison de Jeunes de Hay Mohammadi situées à Casablanca ou ailleurs au Maroc permettrait aussi, si elle est réalisée, de comprendre les modalités de production de la « société civile » au Maroc. Le cas de la Maison de jeunes de Hay Mohammadi illustre en effet le rôle joué par ces établissements en

⁴⁷ Pour plus de détails sur le fonctionnement de ce processus de filtrage voir Human Rights Watch, *Freedom to create Associations. A declarative Regime in Name only*, 2009; Euro-Mediterranean Human Rights Network, *Freedom of Association in the Euro-Mediterranean region in 2008*, Monitoring report, 2008.

tant qu'espace de socialisation et de politisation des leaders (hommes et femmes) de l'actuelle « société civile ». Cet exemple met également en évidence les liens étroits qui liaient (et lient toujours) la sphère associative à la sphère partisane et les tensions qui opposent les acteurs non gouvernementaux entre eux, nuancé par là les interprétations qui font de la « société civile » une catégorie homogène.

Ces dimensions de la micro histoire du temps présent que je n'ai pu qu'esquisser ici gagneraient donc à être creusées et enrichies par une recherche d'archives plus approfondie et par le recueil de récits de différentes générations d'acteurs.

Bibliographie :

Abdelali Khallad, « Le ministre Belkhayat fustigé par la jeunesse marocaine. Quand le mercantilise prime sur les valeurs », www.libe.ma, 2 avril 2010.

Adam André, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Tome II, 1968, p.523

Saâd Benmansour, « Moncef Belkhayat : Il faut faire du sport un business rentable », *La Vie Economique*, 28 septembre 2009.

Bennani-Chraïbi Mounia, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », in Chraïbi/Filleule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Presses de Sciences Po, 2003.

Berriane Yasmine, *La féminisation des associations locales au Maroc : vers une reconfiguration des rapports de pouvoir?*, Thèse en science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2011.

Bulletin de quinzaine du Service de la Jeunesse et des Sports, 10 mars 1946, Nr.11, Rabat, p.3-4.

Dâr ash-Shabâb wa as 'ilat al-mujtama' al madanî bi-l-maghrib, Manshûrât ash-Shu'la, 2006.

Destremau Blandine, Signoles Pierre, « Le difficile ajustement d'économies différenciées en rapide mutation », in Gamblin André, *Maghreb Moyen-Orient Mutations, Dossiers et Images Économiques du Monde*, Paris : SEDES, 1995, Dossier 17, p.58-61.

- Et-Tayeb Houdaïfa, « Mohamed El Gahs. Ministre peu ordinaire. », *La Vie Economique*, 19/08/2004 <http://www.lavieeco.com/news/portraits/mohamed-el-gahs-ministre-peu-ordinaire-6313.html>.
- Hantzberg Robert, « En profondeur et en extension. Le Service de la Jeunesse et des Sports exerce une bienfaisante action », *La Vigie Marocaine*, 2 juillet 1953, p.2.
- Kantaoui Rajaa, « Un nouveau programme pour réhabiliter les maisons de jeunes », *Le Matin*, 21 janvier 2008 ; « Maisons de jeunes. Un espace de socialisation en quête d'adaptation aux nouveaux défis », *Le Matin*, 1 septembre 2009.
- Loudghiri Rachid, « Débat national sur la jeunesse, le samedi 22 septembre. Une nouvelle stratégie pour les jeunes en gestation », *Au Fait*, 16 septembre 2012.
- Maurel Christian, *Les maisons des jeunes et de la culture en France depuis la libération. Genèse et enjeux*, Thèse de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Marseille, 1992.
- Samie Amal, « Les maisons de jeunes au Maroc. Faillite d'un projet », *Maoc Hebdo*, nr.257, 18-24 janvier 1997.
- Slater James, « The dynamics of State and Civil Society in Morocco », *The Journal of North African Studies*, Automne 2002, Vol.7, n°3, pp.101-118.
- Taqi Najib, *Jawânb min dhâkirat Karyân Sânrâl – al-Hayy al-Muhammadi bi-d-Dâr al-Baydâ' fî-l-qarn al-'ishrîn. Muhâwala fî at-tawtîq*, Casablanca : Casamémoire, 2012.
- Tozy Mohamed, « Les associations à vocation politique », in ROQUE, Maria-Angels (dir.), *La société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement*, 2004, Paris: Publisud/IEMed/Sochepress, p.102.